

SICAV de droit français

STABIHO SICAV

SICAV à 1 compartiment

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2024

Société de gestion : STABIHO INVESTMENT PARTNERS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

STABIHO INVESTMENT PARTNERS - 73 rue de Vaugirard - 75006 - Paris

Dans ce rapport sont présentés les comptes consolidés de STABIHO SICAV au 31/12/2024, ainsi que l'activité du compartiment au cours du dernier exercice.

Sommaire

Pages

1. Certification du Commissaire aux Comptes	3
2. Comptes consolidés STABIHO SICAV	5
Compartiment : STABIHO EMERGING MARKETS	10
3. Caractéristiques de l'OPC	11
4. Changements intéressant l'OPC	26
5. Rapport de gestion	28
6. Informations réglementaires	32
7. Comptes de l'exercice	40

I. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

2. COMPTES CONSOLIDES STABIHO SICAV

BILAN AU 31/12/2024 en EUR

ACTIF

	31/12/2024
IMMOBILISATIONS NETTES	
DÉPÔTS	
INSTRUMENTS FINANCIERS	13 264 475,17
OPC MAÎTRE	
Actions et valeurs assimilées	13 264 475,17
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 264 475,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances négociables	
Autres titres de créances	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Organismes de placement collectif	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
CRÉANCES	26 173,57
Opérations de change à terme de devises	
Autres	26 173,57
COMPTES FINANCIERS	320 805,11
Liquidités	320 805,11
TOTAL DE L'ACTIF	13 611 453,85

PASSIF

	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	
Capital	13 192 613,92
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	48 488,46
Résultat de l'exercice (a,b)	310 440,85
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	13 551 543,23
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
DETTES	54 147,77
Opérations de change à terme de devises	
Autres	54 147,77
COMPTES FINANCIERS	5 762,85
Concours bancaires courants	5 762,85
Emprunts	
TOTAL DU PASSIF	13 611 453,85

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 625,58
Produits sur actions et valeurs assimilées	463 568,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
TOTAL (1)	475 193,65
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	383,65
Autres charges financières	
TOTAL (2)	383,65
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	474 810,00
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	221 015,66
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	253 794,34
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	56 646,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	310 440,85

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en Euro.

La SICAV « STABIHO SICAV » est constituée de 1 compartiment :

- STABIHO EMERGING MARKETS

L'agrégation des comptes annuels est présentée en Euros.

En l'absence de détention inter compartiments, aucun retraitement n'a été réalisé à l'actif et au passif.

- Règles et méthodes comptables (*)
- Compléments d'information (*)

(*) Se reporter aux informations concernant le compartiment.

Compartment :

STABIHO EMERGING MARKETS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Stabiho Emerging Markets, Action R (FR001400GN50) | Compartiment de la SICAV "STABIHO SICAV "
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Stabiho Investment Partners

Nom de l'initiateur : Stabiho Investment Partners

Site internet : www.stabiho.com

Contact : Appelez le +33 (1) 88 80 38 28 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Stabiho Investment Partners en ce qui concerne ce document d'informations clés. Stabiho Investment Partners est agréée par la France sous le numéro GP-20230004 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 26/05/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Stabiho Emerging Markets est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable. Le compartiment a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/05/2023.

Objectifs : le compartiment, de gestion active, a pour objectif de rechercher une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Emerging Markets, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans au travers une sélection de titres issus des marchés de pays émergents afin de profiter des opportunités de ces pays en forte croissance économique.

Critères extra-financiers : le compartiment est classé article 6 de la Réglementation SFDR et ne prend donc pas en compte les principales incidences négatives de ses investissements sur les facteurs de durabilité, en raison d'un manque de disponibilité de données fiables, et d'autre part afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités pour le compartiment.

Stratégie d'investissement :

Action : Le compartiment est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum de son actif net en actions émises par des sociétés 1) ayant leur siège social dans les pays émergents ou 2) exerçant une partie substantielle de leur activité dans les pays émergents ou 3) dont une partie substantielle des actifs est située dans les pays émergents.

A cet effet, le compartiment investira dans des actions de toute taille (capitalisation boursière) et de tout secteur économique, en étant totalement affranchi de toute contrainte de suivi de l'indice.

Aussi le compartiment pourra s'exposer de manière indirecte aux actions par le biais d'instruments financiers à terme, d'OPC. Ainsi, le compartiment est en permanence exposé entre 60% et 100% de son actif net aux marchés actions.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : Si, dans des circonstances exceptionnelles, le compartiment devait placer ces liquidités, d'une manière temporaire, en titres de créance, cela serait fait au travers la sélection d'obligations gouvernementales des pays occidentaux présentant des notations supérieures à A+/A1 (notation Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

Ainsi, Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 20% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (avec un maximum de 7% par émetteur).

Détention d'actions ou parts d'autres OPC* : jusqu'à 100% de son actif net, le compartiment pourra investir en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou FIA de droit français, quelle que soit leur classification et dans des parts ou actions de FIA ou fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

*Ces OPC peuvent être gérés par la Société de gestion dans la limite de 10% de l'actif net.

Les dérivés : Le compartiment pourra avoir recours de manière discrétionnaire aux contrats financiers à terme sur les marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but d'exposition du portefeuille au marché d'actions ou de couverture du portefeuille contre le risque de change et/ou de couverture du portefeuille au risque de marché actions/au risque de de change, dans la limite de 20% de l'actif net avec un maximum de 7% par émetteur.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du compartiment.

Assurance : Non-applicable.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le compartiment est créé pour une durée de 99 ans. La SICAV peut décider la dissolution ou la fusion du présent compartiment (sous réserve de la validation des actionnaires).

Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@stabiho.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : quotidienne. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 10h30 heures (heure de Paris) auprès du dépositaire CACEIS Bank. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée le jour suivant et sont réglées 3 jours après la date d'exécution de l'ordre.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment : risque de liquidité, risques liés à l'utilisation d'instruments financiers à terme, risque de contrepartie. Se référer au prospectus pour le profil de risques complet du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.310 €	4.548 €
	Rendement annuel moyen	-36.9 %	-14.6 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.310 €	6.188 €
	Rendement annuel moyen	-36.9 %	-9.2 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.300 €	11.700 €
	Rendement annuel moyen	3.0 %	3.2 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11.910 €	14.617 €
	Rendement annuel moyen	19.1 %	7.9 %

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2007 et octobre 2012.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre septembre 2015 et septembre 2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mai 2016 et mai 2021.

Que se passe-t-il si Stabiho Investment Partners n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Stabiho Investment Partners. En cas de défaillance de Stabiho Investment Partners, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	590 €	2000 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.90 %	3.71 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,14 % avant déduction des coûts et de 3,64 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.25% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 4% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	325* €
		*maximum
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2.45 % de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est une estimation pour l'exercice en cours.	245 €
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, Stabiho Investment Partners – A l'attention de Benjamin Hottin – 73 rue de Vaugirard, 75006 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant: <https://stabiho.com/fr/valeur-liquidative-du-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.stabiho.com/>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.stabiho.com/respect>

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Stabiho Emerging Markets, Action I (FR001400GN76) | Compartiment de la SICAV "STABIHO SICAV "
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Stabiho Investment Partners

Nom de l'initiateur : Stabiho Investment Partners

Site internet : www.stabiho.com

Contact : Appelez le +33 (1) 88 80 38 28 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Stabiho Investment Partners en ce qui concerne ce document d'informations clés. Stabiho Investment Partners est agréée par la France sous le numéro GP-20230004 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 26/05/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Stabiho Emerging Markets est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable. Le compartiment a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/05/2023.

Objectifs : le compartiment, de gestion active, a pour objectif de rechercher une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Emerging Markets, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans au travers une sélection de titres issus des marchés de pays émergents afin de profiter des opportunités de ces pays en forte croissance économique.

Critères extra-financiers : le compartiment est classé article 6 de la Réglementation SFDR et ne prend donc pas en compte les principales incidences négatives de ses investissements sur les facteurs de durabilité, en raison d'un manque de disponibilité de données fiables, et d'autre part afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités pour le compartiment.

Stratégie d'investissement :

Action : Le compartiment est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum de son actif net en actions émises par des sociétés 1) ayant leur siège social dans les pays émergents ou 2) exerçant une partie substantielle de leur activité dans les pays émergents ou 3) dont une partie substantielle des actifs est située dans les pays émergents.

A cet effet, le compartiment investira dans des actions de toute taille (capitalisation boursière) et de tout secteur économique, en étant totalement affranchi de toute contrainte de suivi de l'indice.

Aussi le compartiment pourra s'exposer de manière indirecte aux actions par le biais d'instruments financiers à terme, d'OPC. Ainsi, le compartiment est en permanence exposé entre 60% et 100% de son actif net aux marchés actions.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : Si, dans des circonstances exceptionnelles, le compartiment devait placer ces liquidités, d'une manière temporaire, en titres de créance, cela serait fait au travers la sélection d'obligations gouvernementales des pays occidentaux présentant des notations supérieures à A+/A1 (notation Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

Ainsi, Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 20% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (avec un maximum de 7% par émetteur).

Détention d'actions ou parts d'autres OPC* : jusqu'à 100% de son actif net, le compartiment pourra investir en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou FIA de droit français, quelle que soit leur classification et dans des parts ou actions de FIA ou fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

*Ces OPC peuvent être gérés par la Société de gestion dans la limite de 10% de l'actif net.

Les dérivés : Le compartiment pourra avoir recours de manière discrétionnaire aux contrats financiers à terme sur les marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but d'exposition du portefeuille au marché d'actions ou de couverture du portefeuille contre le risque de change et/ou de couverture du portefeuille au risque de marché actions/au risque de de change, dans la limite de 20% de l'actif net avec un maximum de 7% par émetteur.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du compartiment.

Assurance : Non-applicable.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le compartiment est créé pour une durée de 99 ans. La SICAV peut décider la dissolution ou la fusion du présent compartiment (sous réserve de la validation des actionnaires).

Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@stabiho.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : quotidienne. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 10h30 heures (heure de Paris) auprès du dépositaire CACEIS Bank. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée le jour suivant et sont réglées 3 jours après la date d'exécution de l'ordre.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment : risque de liquidité, risques liés à l'utilisation d'instruments financiers à terme, risque de contrepartie. Se référer au prospectus pour le profil de risques complet du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.725 €	4.979 €
	Rendement annuel moyen	-32.8 %	-13.0 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.725 €	6.737 €
	Rendement annuel moyen	-32.8 %	-7.6 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.715 €	12.611 €
	Rendement annuel moyen	7.2 %	4.7 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.325 €	15.704 €
	Rendement annuel moyen	23.3 %	9.4 %

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2007 et octobre 2012.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre septembre 2015 et septembre 2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mai 2016 et mai 2021.

Que se passe-t-il si Stabiho Investment Partners n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Stabiho Investment Partners. En cas de défaillance de Stabiho Investment Partners, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	175 €	1089 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.75 %	1.67 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,14 % avant déduction des coûts et de 3,64 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce produit.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,55 % de la valeur de votre investissement par an". Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	155 €
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, Stabiho Investment Partners – A l'attention de Benjamin Hottin – 73 rue de Vaugirard, 75006 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://stabiho.com/fr/valeur-liquidative-du-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.stabiho.com/>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.stabiho.com/respect>

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Stabiho Emerging Markets, Action P (FR001400GN84) | Compartiment de la SICAV "STABIHO SICAV "
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Stabiho Investment Partners

Nom de l'initiateur : Stabiho Investment Partners

Site internet : www.stabiho.com

Contact : Appelez le +33 (1) 88 80 38 28 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Stabiho Investment Partners en ce qui concerne ce document d'informations clés. Stabiho Investment Partners est agréée par la France sous le numéro GP-20230004 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 26/05/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Stabiho Emerging Markets est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable. Le compartiment a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/05/2023.

Objectifs : le compartiment, de gestion active, a pour objectif de rechercher une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Emerging Markets, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans au travers une sélection de titres issus des marchés de pays émergents afin de profiter des opportunités de ces pays en forte croissance économique.

Critères extra-financiers : le compartiment est classé article 6 de la Réglementation SFDR et ne prend donc pas en compte les principales incidences négatives de ses investissements sur les facteurs de durabilité, en raison d'un manque de disponibilité de données fiables, et d'autre part afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités pour le compartiment.

Stratégie d'investissement :

Action : Le compartiment est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum de son actif net en actions émises par des sociétés 1) ayant leur siège social dans les pays émergents ou 2) exerçant une partie substantielle de leur activité dans les pays émergents ou 3) dont une partie substantielle des actifs est située dans les pays émergents.

A cet effet, le compartiment investira dans des actions de toute taille (capitalisation boursière) et de tout secteur économique, en étant totalement affranchi de toute contrainte de suivi de l'indice.

Aussi le compartiment pourra s'exposer de manière indirecte aux actions par le biais d'instruments financiers à terme, d'OPC. Ainsi, le compartiment est en permanence exposé entre 60% et 100% de son actif net aux marchés actions.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : Si, dans des circonstances exceptionnelles, le compartiment devait placer ces liquidités, d'une manière temporaire, en titres de créance, cela serait fait au travers la sélection d'obligations gouvernementales des pays occidentaux présentant des notations supérieures à A+/A1 (notation Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

Ainsi, Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 20% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (avec un maximum de 7% par émetteur).

Détention d'actions ou parts d'autres OPC* : jusqu'à 100% de son actif net, le compartiment pourra investir en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou FIA de droit français, quelle que soit leur classification et dans des parts ou actions de FIA ou fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

*Ces OPC peuvent être gérés par la Société de gestion dans la limite de 10% de l'actif net.

Les dérivés : Le compartiment pourra avoir recours de manière discrétionnaire aux contrats financiers à terme sur les marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but d'exposition du portefeuille au marché d'actions ou de couverture du portefeuille contre le risque de change et/ou de couverture du portefeuille au risque de marché actions/au risque de de change, dans la limite de 20% de l'actif net avec un maximum de 7% par émetteur.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du compartiment.

Assurance : Non-applicable.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le compartiment est créé pour une durée de 99 ans. La SICAV peut décider la dissolution ou la fusion du présent compartiment (sous réserve de la validation des actionnaires).

Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@stabiho.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : quotidienne. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 10h30 heures (heure de Paris) auprès du dépositaire CACEIS Bank. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée le jour suivant et sont réglées 3 jours après la date d'exécution de l'ordre.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment : risque de liquidité, risques liés à l'utilisation d'instruments financiers à terme, risque de contrepartie. Se référer au prospectus pour le profil de risques complet du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.365 €	4.696 €
	Rendement annuel moyen	-36.4 %	-14.0 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.365 €	6.377 €
	Rendement annuel moyen	-36.4 %	-8.6 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.355 €	12.015 €
	Rendement annuel moyen	3.6%	3.7 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11.965 €	14.994 €
	Rendement annuel moyen	19.7 %	8.4 %

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2007 et octobre 2012.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre septembre 2015 et septembre 2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mai 2016 et mai 2021.

Que se passe-t-il si Stabiho Investment Partners n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Stabiho Investment Partners. En cas de défaillance de Stabiho Investment Partners, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	535 €	1685 €
Incidence des coûts annuels (*)	5.35 %	3.16 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,14 % avant déduction des coûts et de 3,64 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3.25% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela comprend des coûts de distribution de 4% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	325* € *maximum
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,90 % de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est une estimation pour l'exercice en cours.	190 €
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, Stabiho Investment Partners – A l'attention de Benjamin Hottin – 73 rue de Vaugirard, 75006 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://stabiho.com/fr/valeur-liquidative-du-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.stabiho.com>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.stabiho.com/respect>

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Stabiho Emerging Markets, Action S (FR001400GN92) | Compartiment de la SICAV "STABIHO SICAV "
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Stabiho Investment Partners

Nom de l'initiateur : Stabiho Investment Partners

Site internet : www.stabiho.com

Contact : Appelez le +33 (1) 88 80 38 28 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Stabiho Investment Partners en ce qui concerne ce document d'informations clés. Stabiho Investment Partners est agréée par la France sous le numéro GP-20230004 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 26/05/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Stabiho Emerging Markets est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable. Le compartiment a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/05/2023.

Objectifs : le compartiment, de gestion active, a pour objectif de rechercher une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Emerging Markets, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans au travers une sélection de titres issus des marchés de pays émergents afin de profiter des opportunités de ces pays en forte croissance économique.

Critères extra-financiers : le compartiment est classé article 6 de la Réglementation SFDR et ne prend donc pas en compte les principales incidences négatives de ses investissements sur les facteurs de durabilité, en raison d'un manque de disponibilité de données fiables, et d'autre part afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités pour le compartiment.

Stratégie d'investissement :

Action : Le compartiment est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum de son actif net en actions émises par des sociétés 1) ayant leur siège social dans les pays émergents ou 2) exerçant une partie substantielle de leur activité dans les pays émergents ou 3) dont une partie substantielle des actifs est située dans les pays émergents.

A cet effet, le compartiment investira dans des actions de toute taille (capitalisation boursière) et de tout secteur économique, en étant totalement affranchi de toute contrainte de suivi de l'indice.

Aussi le compartiment pourra s'exposer de manière indirecte aux actions par le biais d'instruments financiers à terme, d'OPC. Ainsi, le compartiment est en permanence exposé entre 60% et 100% de son actif net aux marchés actions.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : Si, dans des circonstances exceptionnelles, le compartiment devait placer ces liquidités, d'une manière temporaire, en titres de créance, cela serait fait au travers la sélection d'obligations gouvernementales des pays occidentaux présentant des notations supérieures à A+/A1 (notation Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

Ainsi, Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 20% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (avec un maximum de 7% par émetteur).

Détention d'actions ou parts d'autres OPC* : jusqu'à 100% de son actif net, le compartiment pourra investir en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou FIA de droit français, quelle que soit leur classification et dans des parts ou actions de FIA ou fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

*Ces OPC peuvent être gérés par la Société de gestion dans la limite de 10% de l'actif net.

Les dérivés : Le compartiment pourra avoir recours de manière discrétionnaire aux contrats financiers à terme sur les marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but d'exposition du portefeuille au marché d'actions ou de couverture du portefeuille contre le risque de change et/ou de couverture du portefeuille au risque de marché actions/au risque de de change, dans la limite de 20% de l'actif net avec un maximum de 7% par émetteur.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du compartiment.

Assurance : Non-applicable.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le compartiment est créé pour une durée de 99 ans. La SICAV peut décider la dissolution ou la fusion du présent compartiment (sous réserve de la validation des actionnaires).

Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@stabiho.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : quotidienne. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 10h30 heures (heure de Paris) auprès du dépositaire CACEIS Bank. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée le jour suivant et sont réglées 3 jours après la date d'exécution de l'ordre.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment : risque de liquidité, risques liés à l'utilisation d'instruments financiers à terme, risque de contrepartie. Se référer au prospectus pour le profil de risques complet du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6740 €	5.022 €
	Rendement annuel moyen	-32.6 %	-12.9 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.740 €	6.792 €
	Rendement annuel moyen	-32.6 %	-7.4 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.730 €	12.701 €
	Rendement annuel moyen	7.3 %	4.9 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.340 €	15.812 €
	Rendement annuel moyen	23.4 %	9.6 %

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2007 et octobre 2012.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre septembre 2015 et septembre 2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mai 2016 et mai 2021.

Que se passe-t-il si Stabiho Investment Partners n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Stabiho Investment Partners. En cas de défaillance de Stabiho Investment Partners, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	160 €	999 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.60 %	1.53 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,14 % avant déduction des coûts et de 3,64 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce produit.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.40 % de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est une estimation pour l'exercice en cours.	140 €
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, Stabiho Investment Partners – A l'attention de Benjamin Hottin – 73 rue de Vaugirard, 75006 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://stabiho.com/fr/valeur-liquidative-du-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.stabiho.com>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.stabiho.com/respect>

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Stabiho Emerging Markets, Action Z (FR001400GNA9) | Compartiment de la SICAV "STABIHO SICAV "
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) soumis au droit français géré par Stabiho Investment Partners

Nom de l'initiateur : Stabiho Investment Partners

Site internet : www.stabiho.com

Contact : Appelez le +33 (1) 88 80 38 28 pour de plus amples informations sur le produit.

Autorité compétente : Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Stabiho Investment Partners en ce qui concerne ce document d'informations clés. Stabiho Investment Partners est agréée par la France sous le numéro GP-20230004 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production : 26/05/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Stabiho Emerging Markets est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier prenant la forme d'un compartiment d'une Société d'Investissement à Capital Variable. Le compartiment a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/05/2023.

Objectifs : le compartiment, de gestion active, a pour objectif de rechercher une performance, nette de frais, supérieure à celle de l'indicateur de référence MSCI Emerging Markets, sur un horizon de placement recommandé de 5 ans au travers une sélection de titres issus des marchés de pays émergents afin de profiter des opportunités de ces pays en forte croissance économique.

Critères extra-financiers : le compartiment est classé article 6 de la Réglementation SFDR et ne prend donc pas en compte les principales incidences négatives de ses investissements sur les facteurs de durabilité, en raison d'un manque de disponibilité de données fiables, et d'autre part afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités pour le compartiment.

Stratégie d'investissement :

Action : Le compartiment est en permanence investi ou exposé à hauteur de 60% minimum de son actif net en actions émises par des sociétés 1) ayant leur siège social dans les pays émergents ou 2) exerçant une partie substantielle de leur activité dans les pays émergents ou 3) dont une partie substantielle des actifs est située dans les pays émergents.

A cet effet, le compartiment investira dans des actions de toute taille (capitalisation boursière) et de tout secteur économique, en étant totalement affranchi de toute contrainte de suivi de l'indice.

Aussi le compartiment pourra s'exposer de manière indirecte aux actions par le biais d'instruments financiers à terme, d'OPC. Ainsi, le compartiment est en permanence exposé entre 60% et 100% de son actif net aux marchés actions.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : Si, dans des circonstances exceptionnelles, le compartiment devait placer ces liquidités, d'une manière temporaire, en titres de créance, cela serait fait au travers la sélection d'obligations gouvernementales des pays occidentaux présentant des notations supérieures à A+/A1 (notation Standard and Poor's ou équivalent, ou bénéficiant d'une notation interne de la société de gestion équivalente).

Ainsi, Le compartiment se réserve la possibilité d'investir dans la limite de 20% de son actif net en titres de créance et instruments du marché monétaire (avec un maximum de 7% par émetteur).

Détention d'actions ou parts d'autres OPC* : jusqu'à 100% de son actif net, le compartiment pourra investir en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou FIA de droit français, quelle que soit leur classification et dans des parts ou actions de FIA ou fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier.

*Ces OPC peuvent être gérés par la Société de gestion dans la limite de 10% de l'actif net.

Les dérivés : Le compartiment pourra avoir recours de manière discrétionnaire aux contrats financiers à terme sur les marchés internationaux réglementés, organisés ou de gré à gré, dans un but d'exposition du portefeuille au marché d'actions ou de couverture du portefeuille contre le risque de change et/ou de couverture du portefeuille au risque de marché actions/au risque de de change, dans la limite de 20% de l'actif net avec un maximum de 7% par émetteur.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Le Compartiment s'adresse à des investisseurs recherchant une valorisation de leur épargne à long terme (supérieure à 5 ans) et ayant une connaissance théorique des marchés actions tout en acceptant de s'exposer à un risque de variation de la valeur liquidative inhérent à ces marchés. Il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques d'US Person comme défini dans le Prospectus du compartiment.

Assurance : Non-applicable.

Durée et résiliation (résiliation de l'initiateur) : Le compartiment est créé pour une durée de 99 ans. La SICAV peut décider la dissolution ou la fusion du présent compartiment (sous réserve de la validation des actionnaires).

Dépositaire : CACEIS Bank.

Informations complémentaires : Les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles en français sur le site internet de la société de gestion et gratuitement sur simple demande écrite à l'adresse info@stabiho.com. La valeur liquidative est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.

Périodicité de calcul de la valeur liquidative et demandes de rachat : quotidienne. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour ouvré avant 10h30 heures (heure de Paris) auprès du dépositaire CACEIS Bank. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée le jour suivant et sont réglées 3 jours après la date d'exécution de l'ordre.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse, que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le Fonds dans la classe de risque 4 sur 7 qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Les risques suivants non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Compartiment : risque de liquidité, risques liés à l'utilisation d'instruments financiers à terme, risque de contrepartie. Se référer au prospectus pour le profil de risques complet du Compartiment.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios :

Si vous sortez après 1 an

Si vous sortez après 5 ans
(Période de détention recommandée)

Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.715 €	4.950 €
	Rendement annuel moyen	-32.9 %	-13.1 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6.715 €	6.701 €
	Rendement annuel moyen	-32.9 %	-7.7 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10.705 €	12.551€
	Rendement annuel moyen	7.1 %	4.6 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12.315 €	15.632 €
	Rendement annuel moyen	23.2 %	9.3 %

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période entre octobre 2007 et octobre 2012.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période entre septembre 2015 et septembre 2020.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période entre mai 2016 et mai 2021.

Que se passe-t-il si Stabiho Investment Partners n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Stabiho Investment Partners. En cas de défaillance de Stabiho Investment Partners, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend cette SICAV ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit (le cas échéant). Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- ✓ Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- ✓ 10 000 EUR sont investis

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Investissement de 10 000 € Scénario	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	185 €	1149 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.85 %	1.77 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,14 % avant déduction des coûts et de 3,64 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour ce produit.	0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.65 % de la valeur de votre investissement par an. Ce chiffre est une estimation pour l'exercice en cours.	165 €
Coûts de transaction	0,20 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	20 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement minimale recommandée est de cinq (5) ans en raison de la nature du sous-jacent de l'investissement orienté sur les marchés actions. Les actions de cette SICAV sont des supports de placement à long terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification d'un patrimoine. Un désinvestissement avant l'échéance est possible avec toutefois un risque de perte en capital. Vous pouvez demander le remboursement de vos actions chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, Stabiho Investment Partners – A l'attention de Benjamin Hottin – 73 rue de Vaugirard, 75006 Paris. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.stabiho.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Pour toutes informations relatives aux performances passées, nous mettons à votre disposition le lien du site internet de la Société de gestion suivant : <https://stabiho.com/fr/valeur-liquidative-du-fonds>

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 10 ans en fonction de la date de création de l'action

Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur : <https://www.stabiho.com>

Informations relatives à la finance durable : <https://www.stabiho.com/respect>

4. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changement au cours de l'exercice

le 13 mai 2024

Modification des modalités de souscription de la part S du compartiment Stabiho Emerging Markets, compartiment du fonds Stabiho SICAV.

Ce changement sera effectif au 1^{er} juin 2024.

Changement à venir

Changement de catégorie SFDR du fonds (d'article 6 vers article 8).

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

STABIHO SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable ayant la forme d'une Société Anonyme

Au capital minimum de 300.000 €

Siège social : 73 rue de Vaugirard – 75006 PARIS

R.C.S. PARIS : en cours d'immatriculation

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 13 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mai, à 14H30, les administrateurs de la SICAV STABIHO se sont réunis par visioconférence.

Étaient présents ou représentés :

- Monsieur Jean-Christophe Dousset
- Monsieur Benjamin Hottin
- Monsieur Wojciech Stanislawski
- Monsieur Charles Biderman

Monsieur Jean-Christophe Dousset ouvre la séance.

Le Conseil réunissant la totalité des administrateurs, la condition de quorum de moitié est satisfaite et le Conseil peut valablement délibérer.

Est mis à disposition des administrateurs :

- le prospectus complet ;
- le DICI de la part S

Le sujet suivant a été proposé et discuté :

1. Modification du prospectus

La part S du compartiment devait initialement être ouverte aux souscriptions jusqu'au 31 mai 2024.

Cependant, afin de laisser plus de temps à nos futurs investisseurs de pouvoir bénéficier du tarif préférentiel de cette part et à notre fonds d'atteindre une certaine taille d'actif, il est proposé au Conseil d'Administration de ne plus appliquer de date limite d'ouverture aux souscriptions mais un niveau d'actif au-delà duquel la part sera fermée aux nouvelles souscriptions. Le montant proposé est de 50 millions d'euros.

Par ailleurs, le DICI de la part sera également modifié pour refléter ce changement.

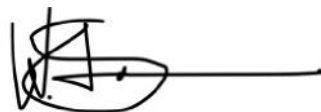
Le Conseil valide cette proposition à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président remercie les participants et lève la séance à 15h00.

Le Président



Wojciech Stanislawski (administrateur)



5. RAPPORT DE GESTION

Artisans honnêtes et indépendants, nous avons le devoir de transparence et de vérité envers nos clients et ceci même quand l'exercice est éprouvant. C'est avec cet état d'esprit que nous abordons la revue de 2024, une année qui ne peut être qualifiée autrement que de décevante, surtout lorsque la performance est comparée à son indice de référence. Certes, nous venons de vivre une année totalement inédite où pas grand-chose, à part les États-Unis, les Mag7 et le dollar n'a vraiment fonctionné. Mais force est de constater que ni notre positionnement géographique, ni sectoriel, ni même la sélection de valeurs ne nous ont donné satisfaction. En effet, le fonds **Stabiho Emerging Markets** a fini l'année ayant progressé de 2% face à l'indice MSCI EM en hausse de 14,7%, en euros.

Ainsi, et bien que la performance absolue soit positive en euros pour l'année, elle reste insuffisante pour deux raisons principales : notre exposition chinoise n'a pas suffisamment contribué et nos titres brésiliens ont particulièrement souffert dans un marché difficile.

Concernant nos titres chinois, nous avons vu une grande dispersion de performance. Les sociétés positionnées pour la reprise économique et la fin de la déflation comme China Resources Beer ont sous-performé alors que celles qui surfent sur des tendances de croissance déjà bien entamées comme BYD ont été récompensées. Comme notre positionnement est résolument orienté vers l'avenir, il est logique de constater une contribution agrégée certes positive mais insuffisante.

De leur côté, **nos valeurs brésiliennes** sont exposées à l'économie et à la consommation domestiques lesquelles se portent bien. Malheureusement, l'agenda plus populiste et fiscalement expansionniste du président Lula a entraîné une perte de confiance des investisseurs envers le pays. La banque centrale s'est trouvée ainsi forcée de relever par anticipation ses taux pour lutter contre l'inflation à venir alors que ceux-ci étaient déjà parmi les plus élevés au monde en termes réels. La hausse des taux n'a pas pu arrêter la chute du BRL. Dans cet environnement, nos valeurs domestiques de petites et moyennes capitalisations ont peu résisté boursièrement. Leur correction excessive est la principale raison de notre renforcement sur ce marché : ce sont des valeurs de grande qualité, opérationnellement résilientes et punies pour des raisons émotionnelles et non pas fondamentales. Elles devraient donc très largement contribuer positivement quand le sentiment se retournera.

En termes géographiques, la surpondération sur la Chine a été positive contrairement à celle sur le Brésil avec un indice MSCI China en hausse de 24% en EUR sur l'année alors que le MSCI Brésil a baissé de 34%! Notre absence de Taiwan et d'Inde a été particulièrement préjudiciable à la performance relative puisque ces deux gros poids de l'indice (circa 20% de pondération pour chacun) ont progressé respectivement de 44% et 19% en EUR en 2024. Enfin, le MSCI Korea a baissé de 18% environ, donc notre faible exposition, ensuite réduite à zéro, a été plutôt positive.

Par ailleurs, nos principales surpondérations résident dans les secteurs de la consommation, l'industrie et l'énergie tandis que nous sommes absents ou quasi absents des secteurs financiers et de la technologie de l'information. Or la technologie a particulièrement bien fait, dans le sillage du thème de l'IA, alors que la consommation de base et l'énergie ont été parmi les pires secteurs.

Le positionnement du fonds **Stabiho Emerging Markets** n'a donc pas fonctionné en 2024. La question est bien évidemment de savoir si la situation peut évoluer en notre faveur en 2025. La réponse à cette question n'est pas totalement blanche ou noire tant d'incertitudes persistent. Cependant, il nous semble qu'un changement de régime sur les marchés n'est pas très loin. Bien évidemment, le principal retournement concernerait le marché chinois, plombé depuis des mois par la menace des « 4Ts » : Trump, Trade, Tariffs, Taiwan. Et même si l'augmentation des tarifs douaniers, fort probable, constitue un vrai défi pour l'économie chinoise, nous pensons que la fin du suspense va enfin permettre aux autorités chinoises de dévoiler leur arsenal de défense et au marché chinois de souffler. Il peut être utile à ce stade de rappeler que la situation en Chine est fondamentalement plutôt solide contrairement au sentiment, qui lui est plus que fébrile.

Tout d'abord, **du point de vue macroéconomique**, nous avons tous pu le constater, le gouvernement chinois a multiplié des annonces visant à stabiliser et redynamiser l'économie, sans créer de bulle, l'objectif étant une croissance durable plutôt qu'un feu d'artifice. Et même si toutes les mesures n'ont pas été accompagnées de chiffres, nous savons aujourd'hui que la politique monétaire est en train de devenir très accommodante (taux directeurs et taux de réserves obligatoires en baisse significative), que le déficit budgétaire va passer de 3% à 4% du PIB et que la dette des provinces a été "de facto" effacée à travers les nouvelles émissions obligataires dites "spéciales". Le gouvernement a également confirmé son objectif de croissance économique de 5% pour l'année en cours.

En 2025 on s'attend donc à une reprise de la consommation après une année 2024 en demi-teinte (mais loin d'être une année à oublier - ventes de détail +5.8%, ventes en ligne +10.2%), et grâce à la stabilisation du marché immobilier et aux divers plans de relance qui devraient aider le consommateur chinois à reprendre confiance. Les biens de consommation durables, équipements domestiques et électroniques, la santé, le tourisme domestique devraient être les principaux bénéficiaires.

Les infrastructures sont aussi attendues au tournant : des nouvelles lignes de TGV chinois, des dizaines de lignes de métro, des millions d'antennes relais 5G et de stations de chargement pour véhicules électriques, des investissements en énergies renouvelables et nucléaires, la digitalisation du réseau de transmission sont quelques exemples des investissements planifiés par les autorités. S'ajoutent à ceci les expansions des capacités de production, dans les semiconducteurs en particulier et dans les secteurs technologiques à forte valeur ajoutée (robotique, batteries, EVs) en général.

Sur le plan international, la Chine ne compte pas rester les bras croisés en attendant les décisions en provenance des États-Unis. Il n'y a pas une semaine qui s'écoule sans que les plus hauts représentants de l'état chinois ne rencontrent leurs homologues européens, africains, latino-américains et bien sûr asiatiques dans le but de promouvoir l'industrie chinoise et de lui créer de nouveaux débouchés. Et il faut admettre que ces efforts intenses portent leurs fruits sachant que les États-Unis ne représentent plus que 12% des exportations chinoises alors que l'ensemble des pays émergents pèsent désormais plus que les États-Unis, l'Europe et le Japon réunis dans la balance commerciale de la Chine. Les analystes estiment que potentiellement, les tarifs douaniers pré-annoncés par Trump dans leurs dimensions maximales coûteraient à la Chine entre 0.5% et 1% de PIB. La facture pourrait en réalité s'avérer moins salée compte tenu de toutes ces initiatives de diversification entreprises par la Chine depuis plusieurs années.

Du point de vue microéconomique, deux éléments sont dignes d'attention particulière. Premièrement, le gouvernement pousse très fortement les entreprises étatiques à devenir plus efficaces opérationnellement afin d'améliorer les retours aux actionnaires. Les KPIs correspondants ont donc été ajustés et sont désormais surveillés de près par les autorités. Ainsi, les marges bénéficiaires ainsi que les ROE des sociétés chinoises devraient enfin commencer à s'améliorer et on peut aisément admettre "qu'il y a de la marge" à ce niveau. Deuxièmement, les distributions aux actionnaires vont augmenter à travers des "payout ratios" plus élevés et des rachats d'actions plus massifs. Sur ce dernier aspect, 2024 a déjà été une année record.

Du point de vue boursier, nous avons également plusieurs dimensions positives.

Tout d'abord, les marchés financiers chinois deviennent plus institutionnalisés à la suite des réformes des fonds de pensions et notamment la mise en place de fonds de pensions privés en complément du système étatique qui pour sa part va être davantage consolidé et plus actif sur les marchés d'actions. On anticipe donc un afflux substantiel des actifs vers les marchés dans les années à venir ainsi qu'une réduction de la volatilité, au vu de la proportion déclinante des particuliers parmi les investisseurs.

Un autre point renforçant l'attrait des actions est la faiblesse des taux longs, le « dix ans » chinois étant passé en-dessous de 2% (il bat même des records en ce début d'année à 1.6% !). Dans ce contexte, le rendement dividendaire moyen de 3.2% sur le CSI 300 semble intéressant, sans mentionner de nombreuses SOEs qui payent 5-8%. Enfin, pour couronner le tout, les valorisations des actions chinoises sont clairement attractives : pour 2025, MSCI China, Hang Seng et CSI 300 traitent respectivement à 11x, 13.5x et 14x.

Le retour en grâce du marché chinois nous semble donc fort probable et cet événement pris de manière isolée serait déjà d'un grand soulagement pour la performance de **Stabiho Emerging Markets** vue les métriques absolues et relatives de notre exposition chinoise qui pèse quasiment 50% de l'actif, pour rappel :

Metriques	P/E fwd (x)	DY	EPS 24 %	EPS 25 %	ROE 24	ND/Ebitda 24 (x)
Poche Chine SEM	12,7	3,2%	17,2%	14,9%	17,2%	-0,08
MSCI China	12,9	2,5%	4,3%	10,3%	12,5%	2,87
MSCI China A	16,8	2,8%	14,3%	10,9%	10,3%	6,56

Lors de la revue de notre sélection de valeurs, nous avons pu constater que certaines de nos principales positions n'ont pas délivré les résultats attendus en 2024. Ici, nous voyons également la possibilité d'une amélioration. Certaines sociétés ont « juste » été plombées par le sentiment.

Minth, par exemple, a continué de délivrer de très bons résultats opérationnels en générant 20% de croissance de profits au premier semestre de l'année 2024 et en confirmant encore en novembre son objectif de 20% de croissance sur l'année entière (Minth ne fait pas de reporting trimestriel). Ce producteur de composants automobiles possédant 70 sites de production à travers le monde est déjà en discussion avec ses clients pour passer, en cas de besoin, les hausses des tarifs douaniers. Les exportations directes vers les États-Unis ne constituent que 4% du chiffre d'affaires de Minth. Une forte génération de trésorerie permettra la restitution de paiement de dividendes en 2025 que la société avait suspendue en 2023 pour solidifier son bilan (le marché n'a pas aimé cette décision alors que nous la trouvions plutôt rationnelle et dans l'intérêt des actionnaires à long terme). Les perspectives de croissance de long terme sont très bonnes au vu des développements de nouveaux modèles tout électriques et de la « gadgetisation » croissante des automobiles du futur. Seul bémol peut-être : le niveau de concurrence très élevée parmi les producteurs de voitures chinois qui se répercute avec une certaine pression sur les prix des composants.

China Oilfield Services (COSL), le bras services pétroliers du pétrolier « offshore » CNOOC, est dans la même situation que Minth. La société a délivré de solides résultats tout au long de 2024 tandis que les perspectives pour 2025/2026 s'annoncent très encourageantes grâce aux nouveaux contrats en pleine mer en Norvège et au Brésil. Donc, un changement de sentiment provoqué par la fin des incertitudes au sujet des tarifs douaniers ou bien par un marché du pétrole un peu plus tendu serait suffisant pour faire décoller Minth et/ou COSL.

Quelques autres sociétés du portefeuille ont encore besoin de convaincre par de meilleurs résultats. **AIA** est attendu au tournant sur le sujet de la rentabilité de son activité en Chine, principale source de croissance future. Après la chute de fin 2023/début 2024, les derniers résultats trimestriels ont montré d'abord une stabilisation puis une légère remontée des marges de nouveaux contrats gagnés en Chine. AIA est en mode « gains de parts de marché » en Chine, la société y obtient méthodiquement de nouvelles licences locales et donc une certaine faiblesse de marges ne nous semble pas très inquiétante, aussi longtemps qu'elle est compensée par les volumes d'activité en hausse, ce qui est le cas actuellement. Force est de constater tout de même que le marché a eu raison de « derater » AIA qui a habitué à une certaine rentabilité et régularité de croissance, croissance qui devrait se situer entre 10% et 15% en 2025/2026. Il est probablement utile de rappeler que nous avons initié et accumulé la position à la suite de la dévalorisation d'AIA, considérant ces problèmes comme passagers.

Une autre société qui se trouve dans un cas de figure comparable est **China Resources Beer (CRB)** dont nous avons déjà eu l'occasion de parler dans nos rapports précédents. Le plus grand brasseur chinois, à la tête des puissantes marques Snow et Heineken en Chine, fait face à quelques difficultés. Ces dernières sont dues à la morosité de la consommation en Chine qui impacte les volumes et « le downtrading » qui pèse sur les prix. CRB a beau eu faire un travail remarquable sur les coûts, les marges en progression n'ont pas permis de compenser entièrement la faiblesse de chiffre d'affaires en 2024. Nous anticipons une reprise de la consommation en Chine en 2025, la poursuite de la tendance de premiumisation de la bière et donc un retour de croissance des profits pour CRB, estimée à 11% en 2025 et 13% en 2026. Comme pour AIA, nous avons construit l'essentiel de notre position sur faiblesse.

Nous avons fait de même au Brésil, avec nos achats de B3, opérateur de la bourse de valeurs mobilières de Sao Paulo et GPS, fournisseur de services aux entreprises. Les deux sociétés ont connu une année 2024 en demi-teinte, ce qui nous a permis d'acheter leurs titres à des niveaux attractifs de valorisation. Dans les deux cas, nous anticipons un retour/une accélération de croissance en 2025.

Pour information, voici quelques métriques sur les sociétés mentionnées :

Metriques	P/E fwd (x)	DY %	EPS 24 %	EPS 25 %	EPS 26 %	ROE 24 %	ND/Ebitda 24 (x)
AIA	11	3,3	81	11	14	14,6	NA
CRB	13	3,5	4	11	13	17	-0,7
MINTH	6	4,8	20	20	19	12	1
COSL	7	3,5	16	29	20	8	0,8
B3	11,5	7	4	8	13	23,6	-0,3
GPS	11	3,2	-10	30	42	21	1,4

Pour conclure, lorsque nous regardons devant nous pour l'année 2025 et après, nous restons résolument optimistes sur notre sélection de titres. Notre positionnement ainsi que nos entreprises devraient en toute logique contribuer positivement à la performance. En agrégé, le consensus attend une croissance des BPA pour le portefeuille de +13% pour 2025 avec un rendement du dividende de 4% et un PE ratio de 11x pour des sociétés de qualité avec un ROE de 16% et un ratio Net debt/Ebitda de 0.9x à peine.

Quant à la classe d'actif, très à l'écart en 2024 et plus généralement depuis le haut de 2011 (cela fait tout de même quatorze ans de contreperformance !), sa faible valorisation est surprenante. En effet, l'indice MSCI EM ex-Inde et ex-Taiwan, deux marchés aux multiples historiquement élevés et qui sont les alter egos émergents de la bulle américaine, se traite à 8x les bénéfices de 2025. En général, si la valorisation ne joue pas de rôle clé sur la performance d'un actif ou d'un marché à court terme, plus l'horizon d'investissement est long et plus elle s'avère importante. Pour ceux qui comme nous réfléchissent en années et non pas en mois ou trimestres, le point d'entrée du moment sur les marchés émergents pourrait signifier des retours futurs fantastiques.

Part	ISIN	Performance 2024
Part P	FR001400GN84	-4,53%
Part S	FR001400GN92	-3,18%
Part Z	FR001400GNA9	-3,83%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ORION CORP/REPUBLIC OF KOREA	603 845,36	444 603,63
CERVECERIAS UNIDAS	665 198,88	269 214,45
EMBOTELLADORA ANDINA PFD - B	365 284,02	470 129,62
CHINA RESOURCES BEER HOLDING COMPANY LTD	826 142,04	
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	539 319,82	281 974,23
MINTH GROUP LTD	735 323,88	59 406,28
ODONTOPREV S.A.	680 822,30	80 149,39
CHINA OILFIELD SERVICES-H	686 987,95	61 607,95
JARDINE MATHESON HLDGS LTD	638 547,05	77 733,41
FIBRA MACQUARIE MEXICO	646 360,84	60 522,07

6. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - o Change à terme :
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCEDURE DU CHOIX DES INTERMEDIAIRES

La politique de sélection des contreparties a pour but de sélectionner les brokers et contreparties auxquels Stabiho Investment Partners a recours afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

Les critères retenus tiennent compte des spécificités des marchés considérés, notamment en matière de conditions de négociations, et s'appuieront entre autres sur la liste suivante non exhaustive :

- Qualité de l'exécution ;
- Situation financière de la contrepartie ;
- Qualité du traitement administratif ;
- Respect des règles LCB-FT ;
- Qualité de la relation globale avec l'intermédiaire, y compris la qualité des informations de marché ;
- Coût et sécurité du règlement/ livraison et qualité du traitement post-marché ;
- Coût d'exécution et prix.

La surveillance de la qualité des contreparties se fait de manière continue et une revue périodique des critères ci-dessus a lieu une fois par an.

La politique complète de meilleure sélection, exécution et recherche est disponible sur simple demande auprès de Stabiho Investment Partners.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Les frais d'intermédiation ayant représentés moins de 500 000 euros lors de l'exercice, conformément à la réglementation, la société de gestion n'a pas élaboré de « compte rendu relatif à ces frais d'intermédiation ».

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par l'OPC sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée sur le site internet ou envoyée sur demande.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Le compartiment ne promeut pas de Critères environnementaux et sociaux dans le processus de sélection des investissements.

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 6

L'OPC ne promeut aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance.

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"

Les investissements sous-jacents ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

Objectifs

La Politique a pour objectif de préciser les modalités de détermination et de versement de l'enveloppe globale des rémunérations allouées par l'organe de direction de STABIHO INVESTMENT PARTNERS au titre d'un exercice donné, aux collaborateurs concernés, cette enveloppe globale comprenant la rémunération fixe et la rémunération variable.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

- supporter activement la stratégie et les objectifs de STABIHO INVESTMENT PARTNERS ;
- assurer l'attractivité, le développement et la fidélisation du personnel ;
- aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients.

La Politique à vocation à définir les critères utilisés pour l'évaluation des performances des personnes concernées et la détermination des rémunérations fixes et variables.

La Politique s'applique aux rémunérations suivantes :

- la part fixe des rémunérations du collaborateur qui rétribue la capacité du collaborateur à répondre aux critères définis à son poste de manière satisfaisante,
- la part variable de la rémunération du collaborateur qui vise à reconnaître la performance individuelle, ses contributions et son comportement.

Personnel concerné

STABIHO INVESTMENT PARTNERS a réalisé une évaluation de son personnel et a ainsi déterminé quels sont les collaborateurs ciblés par la Politique (ci-après les « **Preneurs de risques** »). Il a été décidé que les collaborateurs qui n'ont pas un impact significatif sur le profil de risque de la Société de Gestion ou des fonds gérés ne sont pas visés par la présente politique.

Sont donc concernés :

Fonctions concernées	
Direction Générale	Le Président Le Directeur Général Le COO
Preneurs de risques	Les gérants financiers (portfolio managers ayant droit de vote au comité d'investissement)

Il est anticipé que tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la Société de Gestion et/ou des fonds gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les Preneurs de risques soit également considéré comme Preneur de risque.

Cette liste sera mise à jour au fur et à mesure des évolutions de personnel au sein de la Société de Gestion.

Les dispositions de la Politique s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs de STABIHO INVESTMENT PARTNERS.

Les personnes concernées se verront appliquer les dispositions de la Politique pour la part variable de leur rémunération.

Activités et rémunérations concernées

Les activités concernées

La Politique s'applique dans le cadre de l'ensemble des activités de STABIHO INVESTMENT PARTNERS :

- activités de gestion collective ;
- fourniture des services auxiliaires prévus à l'article 6, paragraphe 3, de la directive OPCVM ou à l'article 6, paragraphe 4, de la directive AIFM.

Les rémunérations concernées

La Politique s'applique aux rémunérations suivantes :

- La part fixe des rémunérations du collaborateur ;
- La partie variable de la rémunération du collaborateur ;

La rémunération est individuelle et négociée lors du contrat de travail. Elle pourra être révisée en fonction de l'évolution du collaborateur et de la Société de Gestion, et ce dans les limites fixées par la politique globale de rémunération. Un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale d'un collaborateur.

La pratique de bonus garanti non lié à la performance du collaborateur salarié est interdite, sauf à titre exceptionnel, lors de l'embauche d'un collaborateur, auquel cas la garantie est limitée à un an à compter de la date d'embauche.

Cette politique de rémunération a pour but d'aligner la rémunération des salariés avec une bonne gestion des risques. Le système de rémunération mis en place comprend une rémunération fixe suffisamment élevée afin de donner la possibilité de ne payer aucune composante variable.

Les dividendes ou les distributions similaires perçus par les actionnaires en tant que propriétaires de parts ou d'actions de la Société de Gestion ne sont pas visés par la Politique dans la mesure où elles n'ont pas d'effet significatif aboutissant à un contournement de la réglementation relative à la réglementation applicable.

De même, les rémunérations sous forme d'intéressement aux bénéfices de la Société de Gestion n'entrent pas dans le champ d'application de la Politique.

Sont également exclus de la Politique car n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques :

- les Plan Epargne Entreprise (PEE), Plan Epargne Inter-entreprises (PEI) et Plan d'épargne pour la retraite collectif (Perco),
- les plans de retraite complémentaire « article 39 »,
- le contrat retraite dit « article 83 ».

Les primes exceptionnelles versées aux collaborateurs notamment lorsque ces primes viennent récompenser un apport d'affaires sont exclues du présent dispositif.

STABIHO INVESTMENT PARTNERS ne propose pas de rémunération sous forme de carried interest.

La politique de STABIHO INVESTMENT PARTNERS n'intègre pas de dispositif relatif aux prestations de pensions discrétionnaires.

Principes de la Politique

Fondement de la Politique

Ces règles sont élaborées de telle sorte que le niveau des rémunérations totales attribuées soit en lien avec la richesse créée par STABIHO INVESTMENT PARTNERS sur le long terme, et que ces règles permettent également un alignement d'intérêts entre la Société de Gestion et ses clients.

Le détail des principes est présenté en annexe I.

Dispositif d'attribution des rémunérations variables

La rémunération variable est attribuée en tenant compte de critères qualitatifs et quantitatifs afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme.

La rémunération sera définie au regard de :

Critères quantitatifs (financiers)		Critères qualitatifs (non financiers)
Les mesures quantitatives couvrent une période suffisamment longue pour cerner correctement le risque relatif aux actions des collaborateurs (la société de gestion alignera l'horizon de mesure du risque et de la performance sur la période de détention recommandée aux investisseurs des FIA ou des profils de gestion sous mandat)	↓	Les performances non financières négatives, en particulier un comportement contraire à l'éthique ou non conforme, doivent l'emporter sur les bonnes performances financières, et se traduire par une réduction de sa rémunération variable
	Equilibre adéquat entre ces 2 critères	
Critères relatifs (pairs externes)		Critères absolus
Il s'agit des mesures qui comparent les performances avec les pairs externes. Ces mesures peuvent cependant présenter l'inconvénient d'engendrer des conséquences procycliques.	↓	Il s'agit des mesures définies par STABIHO INVESTMENT PARTNERS sur le fondement de sa propre stratégie. La stratégie de STABIHO INVESTMENT PARTNERS comprend le profil de risque et la propension au risque de la société de gestion et des fonds qu'elle gère. Ces critères de performance contribuent à créer une incitation à long terme et servent notamment à atténuer le risque d'attribution d'une rémunération qui ne serait pas justifiable au regard des performances de la société de gestion ou des fonds gérés.
	Equilibre adéquat entre ces 2 critères	
Critères internes collectifs		
Résultats / bénéfices		

Les critères appliqués sont variables selon les fonctions exercées par les collaborateurs au sein de la Société de Gestion. Aucun collaborateur n'a de rémunération variable explicitement indexée sur des commissions de surperformance liées à la gestion des fonds, effectués directement par la Société de Gestion ou par le fonds lui-même à son profit, ou indexé sur son chiffre d'affaires personnel.

Un processus d'évaluation annuelle de tous les collaborateurs est réalisé par chacun des responsables hiérarchiques / Directions suivant l'organisation afin d'apprécier les résultats en matière de performances individuelle et collective. Cette évaluation est visée par le collaborateur concerné ainsi que la Direction Générale.

Elle fixe des objectifs quantitatifs, qualitatifs et managériaux à atteindre en début d'année. Elle peut éventuellement prendre en compte une performance pluri-annuelle.

Dispositions sur la rémunération variable et principe de proportionnalité

▪ Exigences arbitrées

STABIHO INVESTMENT PARTNERS applique les principes de proportionnalité pour les exigences suivantes :

Exigences pouvant faire l'objet de l'application du principe de proportionnalité :	
Le paiement d'une partie de la rémunération variable sous forme d'instruments	☒
La « conservation » de la rémunération variable telle que définie par l'ESMA	☒
Le « report » d'une partie de la rémunération variable, également défini par l'ESMA	☒
L'incorporation de risques à posteriori pour la rémunération variable	☒
L'obligation de créer un comité de rémunération.	☒

▪ Justification du principe de proportionnalité

STABIHO INVESTMENT PARTNERS justifie l'application du principe de proportionnalités pour les raisons suivantes :

Critères justifiant l'application du principe de proportionnalités	Justifications	
Taille	Société de moins de 50 collaborateurs	☒
Organisation interne	Société de gestion entrepreneuriale	☒
Nature, portée et complexité des activités	Encours de moins de 1,25Md€ Encours totaux de moins de 500M€	☒

▪ Paiement sous forme d'instruments, conservation et report des rémunérations variables

STABIHO INVESTMENT PARTNERS s'assure que sa situation financière ne soit pas affectée de façon préjudiciable par la rémunération globale attribuée pour une année donnée et/ou par la rémunération variable payée ou acquise au cours de l'année.

Conformément aux dispositions réglementaires, STABIHO INVESTMENT PARTNERS applique le principe de proportionnalité pour la mise en application pratique de la présente politique de rémunération.

Au regard de la taille, de l'organisation, de la nature et de la complexité de ses activités, STABIHO INVESTMENT PARTNERS n'appliquera pas les principes de paiement en instruments, de conservation des instruments, de report et de malus pour les rémunérations variables annuelles inférieures à 200 000 € et 30% du salaire fixe. Au démarrage de l'activité, il n'est pas prévu de verser une rémunération supérieure à 200 000€.

▪ Comité de rémunération

STABIHO INVESTMENT PARTNERS applique le principe de proportionnalité et n'a pas mis en place de Comité de rémunération.

A l'issue des entretiens individuels, les Dirigeants de STABIHO INVESTMENT PARTNERS déterminent le montant de la part variable et des éventuels bonus versés aux collaborateurs.

En vertu du principe de proportionnalité, la Direction réalise les évaluations sous la supervision annuelle. Elle formalise les modalités d'attributions des rémunérations et leurs contrôles.

▪ Intégration du risque de durabilité (art. 5 SFDR)

L'Union Européenne a publié en décembre 2019 une législation sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers qui entre en application le 10 mars 2021.

Cette législation exige que les acteurs des marchés financiers et les conseillers financiers incluent dans leur politique de rémunération des informations sur la manière dont ces politiques sont compatibles avec l'intégration « des risques en matière de durabilité ».

STABIHO INVESTMENT PARTNERS n'intègre pas ni les risques ni les incidences négatives en matière de durabilité dans le cadre de sa politique d'investissement.

Pour plus d'information relative à l'absence d'intégration des caractéristiques environnementales ou sociales et des objectifs d'investissement durable dans les politiques d'investissement, il convient de consulter la rubrique suivante du site Internet de STABIHO INVESTMENT PARTNERS : www.stabiho.com

Informations

Information des collaborateurs

Les collaborateurs de STABIHO INVESTMENT PARTNERS sont informés, au préalable et de façon claire, des critères qualitatifs et quantitatifs qui sont utilisés pour déterminer le montant de leur rémunération ainsi que des étapes et du calendrier prévu pour l'évaluation de leurs performances.

Cette information peut être communiquée lors des évaluations annuelles, lors de la détermination des objectifs annuels ou à tout moment en cours d'exercice. Les critères d'évaluation sont communiqués oralement et par mail afin d'assurer leur traçabilité.

La Politique de rémunération est tenue à la disposition de l'AMF et de l'ensemble des collaborateurs sur le réseau.

Information des porteurs

Site Internet : La politique de rémunération est disponible sur le site Internet de STABIHO INVESTMENT PARTNERS.

Rapport annuel des OPC : Le rapport annuel mentionne les principes de la Politique, le montant total des rémunérations (fixes et variables), le montant agrégé des rémunérations ventilé par catégories de salariés (Preneurs de risques / non Preneur de risques) et toute modification de la Politique.

Les rapports annuels peuvent être transmis sur simple demande auprès de STABIHO INVESTMENT PARTNERS.

Adoption, contrôle de la mise en œuvre et réexamen de la Politique

Adoption

La Politique est validée par la Direction Générale de STABIHO INVESTMENT PARTNERS puis est annuellement réévaluée. Les principes de la Politique seront mis à jour en fonction de l'évolution réglementaire.

La Direction réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la Politique. Il doit également approuver toute dérogation ou modification significative apportée ultérieurement à la Politique de rémunération, et examiner et superviser soigneusement ses effets.

▪ Contrôle de la mise en œuvre effective de la Politique

La Direction Générale s'assure a minima annuellement de la mise en œuvre effective de la Politique. Il est responsable de sa mise en œuvre et la supervise.

Il est chargé :

- de valider la méthode de calcul et le montant global de l'enveloppe de la partie variable à attribuer ;
- de valider les principes à appliquer en matière d'augmentation de salaires, de changement de fonctions et d'attribution de la partie variable ;
- de valider le montant individuel de la partie variable de la rémunération en fonction des objectifs fixés et des critères qualitatifs et quantitatifs à appliquer ;
- de veiller à ce que la rémunération variable ne soit pas le fait d'instruments ou de méthodes qui permettraient de contourner la présente politique de rémunération.

Pour information aucune rémunération autre que le salaire fixe d'un seul salarié (non-gérant) n'a été versée sur l'exercice.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

STABIHO INVESTMENT PARTNERS

73 rue de Vaugirard
75006 Paris

7. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2024 en EUR

ACTIF

	31/12/2024
IMMOBILISATIONS NETTES	
DÉPÔTS	
INSTRUMENTS FINANCIERS	13 264 475,17
Actions et valeurs assimilées	13 264 475,17
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	13 264 475,17
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées	
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances	
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances négociables	
Autres titres de créances	
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Organismes de placement collectif	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	
Autres organismes non européens	
Opérations temporaires sur titres	
Créances représentatives de titres reçus en pension	
Créances représentatives de titres prêtés	
Titres empruntés	
Titres donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
Autres instruments financiers	
CRÉANCES	26 173,57
Opérations de change à terme de devises	
Autres	26 173,57
COMPTES FINANCIERS	320 805,11
Liquidités	320 805,11
TOTAL DE L'ACTIF	13 611 453,85

PASSIF

	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	
Capital	13 192 613,92
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	
Report à nouveau (a)	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	48 488,46
Résultat de l'exercice (a,b)	310 440,85
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	13 551 543,23
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>	
INSTRUMENTS FINANCIERS	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	
Dettes représentatives de titres empruntés	
Autres opérations temporaires	
Instruments financiers à terme	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	
Autres opérations	
DETTES	54 147,77
Opérations de change à terme de devises	
Autres	54 147,77
COMPTES FINANCIERS	5 762,85
Concours bancaires courants	5 762,85
Emprunts	
TOTAL DU PASSIF	13 611 453,85

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 625,58
Produits sur actions et valeurs assimilées	463 568,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	
Produits sur titres de créances	
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Produits sur instruments financiers à terme	
Autres produits financiers	
TOTAL (1)	475 193,65
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur dettes financières	383,65
Autres charges financières	
TOTAL (2)	383,65
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	474 810,00
Autres produits (3)	
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	221 015,66
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	253 794,34
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	56 646,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	310 440,85

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Le premier exercice clos au 31 décembre 2024 a une durée exceptionnelle de 17 mois et 29 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action STABIHO EMERGING MARKETS P	Capitalisation	Capitalisation
Action STABIHO EMERGING MARKETS S*	Capitalisation	Capitalisation
Action STABIHO EMERGING MARKETS Z	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	13 635 671,78
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-30 096,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	438 973,49
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-252 472,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	
Frais de transactions	-48 461,72
Différences de change	-137 621,72
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-308 244,58
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-308 244,58
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	253 794,34
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	
Autres éléments	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	13 551 543,23

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							320 805,11	2,37
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							5 762,85	0,04
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	320 805,11	2,37								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	5 762,85	0,04								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 HKD		Devise 2 USD		Devise 3 BRL		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	5 113 945,81	37,74	2 050 220,62	15,13	1 853 927,83	13,68	4 246 380,91	31,34
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances			2 264,47	0,02	23 909,10	0,18		
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers			5 762,85	0,04				
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	26 173,57
TOTAL DES CRÉANCES		26 173,57
DETTES		
	Frais de gestion fixe	54 147,77
TOTAL DES DETTES		54 147,77
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-27 974,20

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action STABIHO EMERGING MARKETS P		
Actions souscrites durant l'exercice	1 13 200,000	10 831 622,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	1 13 200,000	10 831 622,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 13 200,000	
Action STABIHO EMERGING MARKETS S*		
Actions souscrites durant l'exercice	24 846,721	2 423 229,78
Actions rachetées durant l'exercice	-300,000	-30 096,00
Solde net des souscriptions/rachats	24 546,721	2 393 133,78
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	24 546,721	
Action STABIHO EMERGING MARKETS Z		
Actions souscrites durant l'exercice	3 810,000	380 820,00
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	3 810,000	380 820,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	3 810,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action STABIHO EMERGING MARKETS P	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action STABIHO EMERGING MARKETS S*	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action STABIHO EMERGING MARKETS Z	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2024
Action STABIHO EMERGING MARKETS P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	196 184,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,60
Rétrocessions des frais de gestion	
Action STABIHO EMERGING MARKETS S*	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	17 623,69
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,10
Rétrocessions des frais de gestion	
Action STABIHO EMERGING MARKETS Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 207,70
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	
Résultat	3 10 440,85
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	
Total	3 10 440,85

	31/12/2024
Action STABIHO EMERGING MARKETS P	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	234 403,28
Total	234 403,28

	31/12/2024
Action STABIHO EMERGING MARKETS S*	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	66 923,41
Total	66 923,41

	31/12/2024
Action STABIHO EMERGING MARKETS Z	
Affectation	
Distribution	
Report à nouveau de l'exercice	
Capitalisation	9 114,16
Total	9 114,16

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2024
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	48 488,46
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	
Total	48 488,46

	31/12/2024
Action STABIHO EMERGING MARKETS P	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	44 166,47
Total	44 166,47

	31/12/2024
Action STABIHO EMERGING MARKETS S*	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	3 484,94
Total	3 484,94

	31/12/2024
Action STABIHO EMERGING MARKETS Z	
Affectation	
Distribution	
Plus et moins-values nettes non distribuées	
Capitalisation	837,05
Total	837,05

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2024
Actif net Global en EUR	13 551 543,23
Action STABIHO EMERGING MARKETS P en EUR	
Actif net	10 808 322,28
Nombre de titres	113 200,000
Valeur liquidative unitaire	95,47
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,39
Capitalisation unitaire sur résultat	2,07
Action STABIHO EMERGING MARKETS S* en EUR	
Actif net	2 376 805,45
Nombre de titres	24 546,721
Valeur liquidative unitaire	96,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,14
Capitalisation unitaire sur résultat	2,72
Action STABIHO EMERGING MARKETS Z en EUR	
Actif net	366 415,50
Nombre de titres	3 810,000
Valeur liquidative unitaire	96,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,21
Capitalisation unitaire sur résultat	2,39

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AFRIQUE DU SUD				
BIDVEST GROUP LTD	ZAR	19 805	267 241,77	1,97
SANLAM LTD	ZAR	97 255	432 414,77	3,19
TOTAL AFRIQUE DU SUD			699 656,54	5,16
BRESIL				
AZZAS 2154 SA	BRL	37 998	175 737,33	1,30
B3 SA-BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	289 056	466 408,88	3,44
GPS PARTICIPACOES E EMPREEND	BRL	167 749	366 667,35	2,71
LOCALIZA RENT A CAR	BRL	68 969	347 228,15	2,56
ODONTOPREV S.A.	BRL	293 221	497 886,12	3,67
TOTAL BRESIL			1 853 927,83	13,68
CHILI				
CERVECERIAS UNIDAS	CLP	68 105	378 752,26	2,79
EMPRESAS COPEC SA	CLP	56 566	333 165,12	2,46
TOTAL CHILI			711 917,38	5,25
CHINE				
BYD CO LTD-H	HKD	10 000	331 373,60	2,44
CHINA OILFIELD SERVICES-H	HKD	642 071	561 841,06	4,15
FOCUS MEDIA INFORMATION TE-A	CNY	332 000	308 741,20	2,28
MIDEA GROUP CO LTD-A	CNY	59 400	591 045,56	4,36
MINTH GROUP LTD	HKD	335 779	631 049,00	4,65
PROYA COSMETICS CO LTD-A	CNY	11 500	128 849,41	0,96
SANY HEAVY INDUSTRY CO LTD-A	CNY	61 800	134 724,59	0,99
SINOPHARM GROUP CO-H	HKD	142 607	377 553,24	2,79
TENCENT MUSIC ENTERTAINM-ADR	USD	25 979	284 684,19	2,10
TINGYI (CAYMAN ISLN) HLDG CO	HKD	199 156	250 513,81	1,85
YUM CHINA HOLDINGS INC	HKD	11 150	518 604,65	3,83
TOTAL CHINE			4 118 980,31	30,40
ETATS-UNIS				
SCHLUMBERGER LTD	USD	12 184	451 010,92	3,33
TOTAL ETATS-UNIS			451 010,92	3,33
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	83 088	581 439,40	4,29
CHINA RESOURCES BEER HOLDING COMPANY LTD	HKD	226 672	711 405,17	5,25
JARDINE MATHESON HLDGS LTD	USD	13 602	538 039,04	3,97
TOTAL HONG-KONG			1 830 883,61	13,51
ILES CAIMANS				
ANTA SPORTS PRODUCTS LTD	HKD	58 870	569 653,03	4,21
TENCENT HOLDINGS LTD	HKD	11 200	580 512,85	4,28
TOTAL ILES CAIMANS			1 150 165,88	8,49
LUXEMBOURG				
TENARIS SA-ADR	USD	9 494	346 394,65	2,56
TOTAL LUXEMBOURG			346 394,65	2,56

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MEXIQUE				
FIBRA MACQUARIE MEXICO	MXN	392 192	552 817,80	4,08
TOTAL MEXIQUE			552 817,80	4,08
PEROU				
CREDICORP LTD	USD	2 430	430 091,82	3,17
FERREYCORP SAA	PEN	546 319	411 378,45	3,04
TOTAL PEROU			841 470,27	6,21
PHILIPPINES				
UNIVERSAL ROBINA CORP	PHP	216 750	285 073,92	2,10
TOTAL PHILIPPINES			285 073,92	2,10
SINGAPOUR				
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	SGD	193 639	422 176,06	3,11
TOTAL SINGAPOUR			422 176,06	3,11
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			13 264 475,17	97,88
TOTAL Actions et valeurs assimilées			13 264 475,17	97,88
Créances			26 173,57	0,19
Dettes			-54 147,77	-0,39
Comptes financiers			315 042,26	2,32
Actif net			13 551 543,23	100,00

Action STABIHO EMERGING MARKETS P	EUR	113 200,000	95,47
Action STABIHO EMERGING MARKETS S*	EUR	24 546,721	96,82
Action STABIHO EMERGING MARKETS Z	EUR	3 810,000	96,17